

«Les femmes en action dans le monde»

Discours de M Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Journée internationale des droits de Femmes - Paris, 8 mars 2019

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, chère Louise Mushikiwabo,

Madame Aissa Doumara, nouvelle lauréate du Prix Simone Veil,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs

Il y a un an jour pour jour, je vous présentais la nouvelle stratégie internationale de la France en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui nous sert de feuille de route jusqu'en 2022. Pour la caractériser, j'avais employé l'expression de «diplomatie féministe». L'expression avait étonné certains. Un an après, je vous dis ici que je la revendique et que je l'assume. Elle dit clairement les choses : l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu politique à l'échelle globale, elle doit donc s'imposer comme un marqueur de la conception que nous nous faisons de l'ordre international et de l'idée de progrès humain qui lui est, à nos yeux, associée.

Cette année encore, la date du 8 mars nous rappelle les violences physiques ou sexuelles, les inégalités économiques et les phénomènes d'exclusion sociale et professionnelle, notamment dans la sphère politique, que subissent les femmes à travers le monde. Cette date nous rappelle aussi que les acquis des combats qu'elles ont menés pour leur émancipation sont fragiles, tout comme les droits qui garantissent leur santé sexuelle et reproductive - y compris en Europe.

Un an après son lancement, notre nouvelle Stratégie internationale a déjà permis de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une ligne de force de notre politique étrangère, à l'appui de deux grands outils : notre aide publique au développement, et notre action de plaidoyer international. Forte de ces moyens, notre diplomatie porte ce combat féministe dans toutes les enceintes internationales, là où la France fait valoir ses positions avec ses partenaires.

Grâce aux efforts engagés pour relever notre APD à 0.55% de notre PIB en 2022, nous soutenons des projets de développement tournés vers l'égalité femmes-hommes. Cette priorité est inscrite dans les conclusions du CICID de février 2018. Dès cette année, cela a été annoncé par le président de la République tout à l'heure, l'Agence française de développement disposera d'un montant supplémentaire de 120 millions d'euros de dons pour financer des programmes consacrés à cet objectif.

Par ailleurs, la contribution de la France à ONU Femmes sera en 2019 très sensiblement augmentée.

Par ailleurs, à l'Assemblée générale des Nations unies, en novembre dernier, nous avons défendu, avec les Pays-Bas la première résolution sur les violences à l'égard des femmes contenant des dispositions relatives au harcèlement sexuel. Ce mois-ci, nous assurons la présidence du Conseil de sécurité : des événements dédiés à la participation des femmes aux processus de paix s'y tiendront, et, en marge de la Commission sur le statut de la Femme, des événements seront consacrés à la lutte contre les violences dont elles sont victimes ou encore aux répercussions, pour elles, des changements climatiques.

Au Conseil de l'Europe, et dans la perspective de la présidence française du Comité des ministres en 2019, nous avons lancé une campagne de promotion de la Convention d'Istanbul ; elle doit nous permettre de mieux lutter contre la violence à l'égard des femmes et contre les violences domestiques. Nous avons l'ambition de porter ce texte au-delà du Conseil pour tenter de lui assurer une portée universelle.

Par ailleurs, la présidence française du G7 assurée par la France en 2019 sera le cadre principal de notre engagement international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes cette année. Un «Partenariat de Biarritz» sera proposé au Sommet des chefs d'État et de gouvernement cet été. Nous poursuivrons un objectif : les inviter - et inviter avec eux d'autres pays, au-delà du seul cercle du G7 - à s'engager à faire progresser leurs propres législations nationales. Nous y travaillons en lien avec des personnalités qualifiées françaises et internationales dans le cadre du Conseil consultatif du G7 pour l'égalité mis en place l'an dernier par la présidence canadienne, et nous avons décidé de pérenniser ce modèle et de le renouveler.

Notre action diplomatique cherche également à ce que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes soit traitée dans le cadre de tous les travaux du G7 et lors de toutes les réunions ministérielles que nous allons avoir. Il y aura la réunion des ministres des affaires étrangères à Dinard que je présiderai au début du mois d'avril, mais aussi la réunion des ministres du développement et de l'éducation en début juillet, et, dans ces instances, l'accent sera porté sur quelques priorités fortes : l'accès à l'éducation des filles ; l'autonomisation économique des femmes, en particulier sur le continent africain et dans les pays du Sahel ; la lutte contre toutes les formes de violence commises à l'encontre des femmes et des filles ; la participation des femmes aux processus de paix. Chacune de ces rencontres visera à une promotion visible de l'égalité femmes-hommes, y compris sur le plan de l'organisation, conformément aux normes établies par l'AFNOR.

Mesdames et Messieurs,

Parce qu'elle en appelle aux principes fondamentaux dans lesquels nous nous reconnaissons, la promotion des droits des femmes est un corollaire de tous les combats que nous menons, sur le terrain et dans les esprits, que ce soit la lutte contre le terrorisme, la défense des principes démocratiques, ou la réduction des inégalités. À la faveur des conflits de plus en plus durables, complexes, affectant de plus en plus lourdement les populations civiles et banalisant l'usage de l'hyper-

violence, nous avons constaté que les violences sexuelles sont érigées en armes de guerre. La lutte contre ce déferlement de violence ciblant les femmes dans les environnements de conflit constituera l'une de nos priorités majeures en 2019.

Ce phénomène fait l'objet d'une prise de conscience internationale - en témoigne l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Nadia Murad, le symbole de la cause des femmes yézidiées, et à Denis Mukwege, pour son action auprès des femmes victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo. Je me réjouis également que la première édition du Prix Simone Veil ait permis au président de la République tout à l'heure de distinguer Mme Aïssa Doumara, que je salue et que je félicite à cet instant. Ce prix, dont la mise en oeuvre a été portée par notre ministère et par notre réseau diplomatique, sera l'occasion de mettre en lumière votre engagement, Madame, auprès des jeunes filles victimes de Boko Haram, qui a changé de nombreuses vies au Cameroun grâce à votre action.

Mais beaucoup reste à faire, et c'est pourquoi, partout où cela est nécessaire, la France agit pour aider les victimes de ces violences et lutter contre l'impunité des criminels. Je pense en particulier au calvaire de milliers de femmes yézidiées, vendues sur des marchés d'esclaves, livrées à la tyrannie de Daech. Le sort de Nadia Murad a été partagé par de nombreuses autres femmes, chrétiennes ou yézidiées. Beaucoup sont mortes ou disparues. Les autres essaient, avec les difficultés que l'on imagine, de se reconstruire. À l'heure où l'on débat, avec, je dois dire, une compréhension qui parfois m'étonne, à l'heure où on débat du sort des femmes françaises parties rejoindre Daech au Levant, je redis avec une compréhension qui parfois m'étonne, j'aimerais que l'on se souvienne davantage du sort des survivantes dont je viens de parler. J'ai moi-même rencontré à Erbil les représentants de la communauté yézidie, qui m'ont dit la condition qui est celle de ces femmes dans les camps de déplacés, et les efforts déployés pour retrouver et pour racheter - car c'est bien ce dont il s'agit - les femmes encore réduites à l'esclavage.

Le président de la République, à la suite de sa dernière rencontre avec Nadia Murad, s'est engagé à accueillir cette année une centaine de ces femmes et leurs familles en France. Les premières d'entre elles sont arrivées sur notre territoire en décembre dernier, les autres les rejoindront prochainement. Et, en Irak, où plus de 50.000 Yézidis - en majorité des femmes et des enfants - bénéficient d'une assistance psychosociale forte grâce aux financements français, nous avons l'intention de poursuivre cette action. En outre, la lutte contre l'impunité est partie intégrante de cette stratégie, et nous aidons à documenter les crimes subis, en vue des poursuites judiciaires qui s'imposent désormais.

En République centrafricaine, nous soutenons la création d'un guichet unique offrant soins médicaux et assistance légale. Au Yémen, des centres d'appui psychologique et juridique ont vu le jour grâce à notre soutien. En Libye, la France contribue en partenariat avec les Nations unies à la mise en place d'un service téléphonique d'aide aux femmes migrantes victimes de violences sexuelles.

Mesdames et Messieurs,

Le titre de la rencontre d'aujourd'hui nous rappelle que les femmes sont aussi des actrices essentielles du processus de réconciliation et de règlement des conflits - j'en ai moi-même été le témoin, à l'occasion de rencontres avec des femmes défenseurs des droits au Mexique, des militantes engagées dans le processus de paix et de résilience en Colombie. Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères que je présiderai en début avril à Dinard, mes homologues du G7 et moi-même consacrerons une session de travail à l'action des femmes dans le processus de paix avec Leila Zerrougui, représentante cheffe de la mission de l'ONU pour la stabilisation de la République démocratique du Congo et avec Mme Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive d'ONU Femmes.

En matière d'égalité, il est essentiel de rappeler à tous les partenaires internationaux qu'ils sont liés par des engagements et des normes internationales librement consenties. La France accueillera l'année prochaine la conférence «Pékin +25», dont le plan d'action demeure, à ce jour, le principal document normatif de référence en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Avec la Suède, qui a été pendant deux ans un de nos partenaires privilégiés au Conseil de sécurité, partenaire privilégié pour la promotion de l'agenda Femmes paix et sécurité, nous avons décidé de lancer aujourd'hui une nouvelle initiative portant sur la lutte contre l'exploitation sexuelle et la prostitution. La France, comme la Suède, ont adopté en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des législations ambitieuses. Et, avec ma collègue Margot Wallström, nous souhaitons porter ensemble une initiative internationale, que je n'hésiterai pas à qualifier d'abolitionniste. Dans ce cadre, nos deux pays rejoindront prochainement la campagne «Coeur bleu» lancée par l'ONU DC contre la traite des êtres humains.

Pour porter cet effort de manière crédible, notre ministère, dans son fonctionnement interne, doit évidemment se montrer à la fois exemplaire et innovant. Le Label pour l'égalité professionnelle que l'Agence française de normalisation, l'AFNOR, nous remettra dans un instant atteste des progrès accomplis par le Département au cours des dernières années et nous indique le chemin qu'il nous reste à parcourir.

Les ambassadrices sont deux fois plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a cinq ans. En 2018, un nombre croissant de femmes a accédé, pour la première fois de leur carrière, à des postes d'encadrement supérieur, en qualité de cheffe de service, de sous-directrice et de directrices d'administration centrale ou encore d'ambassadrices.

Pourtant, nous sommes encore loin de la parité. Pour y parvenir, nous travaillons à renforcer nos viviers de recrutement aux postes de responsabilités. Le projet de loi Fonction publique contiendra par ailleurs des dispositions en faveur de l'élargissement des obligations de rééquilibrage à l'ensemble des nominations et plus seulement aux primo nominations, avec un taux cible de 40% - ambition à laquelle la systématisation des promotions paritaires devrait nous permettre de répondre.

Nous avons également repensé notre gestion des ressources humaines et nos modes d'organisation pour favoriser la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle. Je suis pour ma part très attentif à ce que les carrières des agentes

qui partent en congé maternité, en particulier, ne soient jamais ni menacées ni affectées.

Mener une diplomatie féministe - je commençais par là - , c'est aussi promouvoir notre vivier de candidatures féminines dans les enceintes internationales, y compris au plus haut niveau. Notre gouvernement y est particulièrement attaché. La France a présenté en 2019 la candidature de Catherine Geslain-Lanéelle au poste de Directrice générale de la FAO ; vous êtes là et je suis heureux d'abord de vous saluer et de saluer le fait que cette candidature a été endossée par l'Union européenne.

Si nous sommes tous fiers du travail accompli par notre administration sous la responsabilité d'Hervé Besancenot et de son équipe, je suis conscient que beaucoup reste encore à faire. Et nous préparons d'ailleurs actuellement l'audit de suivi du label, qui aura lieu en avril et en mai en administration centrale et dans le réseau diplomatique et consulaire. Je voudrais saluer le travail de l'AFNOR, qui est un aiguillon précieux pour nous aider à progresser vers l'égalité, et pour toujours renforcer notre niveau d'exigence.

Enfin, vous le savez, je suis extrêmement attentif à la prévention du harcèlement sexuel et des comportements sexistes. Notre nouveau Plan d'action contre les violences sexuelles et sexistes est entré en vigueur en juillet dernier. Une cellule d'écoute a été mise en place, à la fois pour libérer la parole et prendre en charge les victimes. Ce dispositif innovant, un peu inspiré de la cellule THEMIS que j'avais mise en place au ministère de la défense, ce dispositif est indispensable dans un ministère spécifique par sa petite taille et par son fonctionnement par définition décentralisé. Je ferai procéder dans les prochaines semaines à un premier audit de ce dispositif. J'entends que, placée hors hiérarchie, cette cellule me rende compte régulièrement de son activité et bénéficie de l'appui et du conseil d'associations professionnelles dans ce domaine.

À ma demande, un module de formation sur l'égalité professionnelle et la prévention du harcèlement et du sexisme a également été mis en place dans le cadre de l'Institut diplomatique, à la fois pour les lauréats mais aussi pour les responsables d'encadrement. 400 agents ont pu en bénéficier en 2018.

Je voudrais vous remercier, remercier toutes celles et tous ceux qui portent au ministère, à mes côtés, cette ligne de force de notre action internationale. Je remercie particulièrement le secrétaire général du Quai d'Orsay qui a conduit le comité de pilotage, M. Maurice Gourdault-Montagne, et qui a pu mobiliser tous les cadres du ministère pour assurer la mise en oeuvre de cette nouvelle stratégie internationale. Je souhaite remercier aussi la Haute-fonctionnaire à l'égalité, Mme Florence Mangin, qui a coordonné, comme l'année dernière, ces journées de rencontres.

Que la remise du label AFNOR me soit l'occasion aussi d'exprimer ma gratitude à l'égard de toutes les agentes et de tous les agents qui, à tous les niveaux de responsabilité, agissent avec la conscience impérative de cette priorité. Je veux leur dire ma pleine confiance en leur capacité à mener à bien ce combat, qui emporte avec lui notre histoire, qui emporte avec lui aussi les principes auxquels nous

sommes attachés, et le modèle de société que nous voulons défendre et améliorer encore, pour les générations à venir. Merci de votre attention./.